

# Le Messenger suisse de France

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **4 (1958)**

Heft 9

PDF erstellt am: **21.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# LE MESSAGIER SUISSE DE FRANCE

## TOULOUSE

La célébration de notre Fête nationale s'est déroulée dans la soirée du 2 août, dans la propriété de la famille Charrié, membres de l'Association des Prisonniers de Guerre Internés en Suisse, et grands amis de notre Pays.

Sous la présidence de M. le Consul Général Berthod, accompagné de sa charmante épouse, notre Fête, empreinte du sentiment national, fut pleinement réussie.

Notre Président, M. Zryd, prit la parole pour transmettre le message du Président de la Confédération et évoquer les liens étroits unissant les Suisses de l'étranger à la Patrie.

M. Berthod, à son tour, exprima sa joie de se trouver dans cette si vivante colonie suisse de Toulouse, où le groupe des Jeunes donne un exemple d'unité suisse à toutes les colonies de l'Etranger.

Tous les membres présents unirent ensuite leurs voix pour chanter « O Monts indépendants » auquel succéda le Cantique suisse.

Le parc était brillamment illuminé et décoré de lampions aux couleurs des Cantons. Pour terminer, l'assistance rassemblée autour d'un magnifique feu du 1<sup>er</sup> août, chanta, avec joie et ferveur, les chants suisses les plus aimés.

## LILLE

**Le 1<sup>er</sup> août.** — Les abonnés du « *Messenger consulaire* » ont pris connaissance du message du Président de la Confédération aux Suisses de l'étranger, qui leur est envoyé avec ce Bulletin et que nous publions ci-dessous.

Par ailleurs, le Club suisse a convié ses membres et tous les compatriotes de la région lilloise, à se réunir, le samedi 26 juillet au soir, pour célébrer la Fête nationale suisse. La réunion eut lieu au Palais de la Bière (face au square Faidherbe) et remporta un succès mérité.

**Pour les amateurs de judo.** — Notre compatriote Albert Senn, professeur de judo, a emmené ses jeunes élèves à Olten où, du 4 au 22 août, ils ont donné au public suisse des démonstrations de jiu-jitsu. Comme préliminaires à ce camp de vacances, une Journée franco-suisse a été organisée à la Maison des Jeunes et de la Culture, Château Catteau, 93, rue Jean-Jaurès, à Croix, le 27 juillet. De 10 à 13 heures, nos compatriotes y ont été les bienvenus, pour assister aux exercices de défense des jeunes ceintures noires.

## Message du Président de la Confédération.

Chaque année, le 1<sup>er</sup> août, nous commémorons dans la joie et la gratitude la fondation de notre Confédération. Ces sentiments ne sont pas le privilège des seuls Suisses qui vivent au pays ; lorsqu'il s'agit de célébrer notre Fête nationale, les Suisses établis hors de nos frontières ressentent tout particulièrement la fermeté des liens qui les unissent à la patrie.

Aussi est-ce une grande joie pour moi, chers compatriotes de l'étranger, de vous adresser, à l'occasion du 1<sup>er</sup> août, le salut de la patrie. Le Conseil fédéral, et avec lui le peuple suisse tout entier, tiennent à vous confirmer en ce jour que vous êtes pleinement des nôtres. Qu'à cette joie soit associée aussi la reconnaissance que nous vous devons pour votre fidélité et votre attachement à la patrie lointaine, vous qui portez témoignage devant les autres peuples de l'existence de la Confédération suisse, vous dont, selon la meilleure tradition, le travail et les œuvres font honneur à notre pays dans le monde entier.

Il nous incombe toujours à nouveau d'affirmer le renom et la position de notre pays. Devant les antagonismes et la tension qui ne cessent de dominer la situation politique mondiale, la Suisse doit s'imposer pour mission particulière de contribuer de toutes ses forces à la détente internationale. Nous ne pourrions toutefois accomplir cette tâche que si chacun de nous, à l'étranger et au pays, y collabore dans la mesure de ses moyens.

Je joins au salut de la patrie mes vœux les meilleurs pour votre bonheur personnel. En ce jour de Fête nationale, nous sommes de pensée et de cœur avec vous.

Th. HOLENSTEIN,

*Président de la Confédération.*

Jeune fille suisse cherche chambre et demi-pension pour début novembre. Excellentes références. Faire offre à la rédaction.

Dame seule cherche studio meublé ou sous-location dans appartement. Ecrire au journal qui transmettra.

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17<sup>bis</sup>, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART

SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, X<sup>e</sup>. C.C.P. Messenger suisse de Paris 12273-27. — Prix de l'abonnement : Fr. 500

IMPRIMEUR : A. COUJSLANT, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 93.067. — Dépôt légal : III-1958 N<sup>o</sup> 32/1958

La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messenger » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.

Adressez toute la correspondance à la Rédaction, 17<sup>bis</sup>, quai Voltaire